

«UN» NOUVEL ORDRE MONDIAL, PLUSIEURS DÉFINITIONS

Le sens à donner au «nouvel ordre mondial» et le rôle qu'y jouera l'ONU sont loin de faire l'unanimité.

TABLE RONDE

LES MEMBRES DU GROUPE

THOMAS FRANCK

*est professeur de droit et directeur du
Center for International Studies
de la faculté de droit de l'Université de New
York. Il a récemment publié chez
Oxford University Press, un livre intitulé
The Power of Legitimacy Among Nations.*

C. R. GHAREKHAN

*est représentant permanent de
l'Inde à l'ONU. Son pays vient
d'entamer un mandat de deux ans
au Conseil de sécurité.*

AMRE MOUSSA

*est représentant permanent de
l'Égypte à l'ONU.*

ENID SCHOETTLE

*est le directeur du Programme des
affaires internationales à la
Ford Foundation (New York).*

BRIAN URQUHART

*est chercheur invité à la
Ford Foundation (New York).
Il a été sous-secrétaire général de l'ONU
pour les affaires politiques spéciales.*

OLIVIA WARD

*est journaliste au Toronto Star.
Elle est spécialiste de l'ONU et des
questions internationales.*

La table ronde a eu lieu le 23 janvier, à New York. Elle était présidée par M. Bernard Wood, Directeur général de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales.

M. Bernard Wood : Sans plonger dans les événements d'aujourd'hui, je voudrais faire un pas en arrière pour examiner l'évolution du rôle du Conseil de sécurité et de l'ONU en matière de paix et de sécurité. Dans quelle mesure les activités actuelles de l'ONU sont-elles conformes à l'esprit de la Charte ? En outre, devons-nous envisager de mettre en place l'autre mécanisme prévu par la Charte pour appuyer le Conseil ? Devons-nous avoir un comité d'état-major entièrement opérationnel ? Et devons-nous mettre sur pied une force permanente de manière qu'en cas d'autres crises où l'agression serait aussi flagrante que cette fois, nous puissions appliquer les dispositions de la Charte une à une, puisque toute l'infrastructure serait en place ?

M. Brian Urquhart : On a beau parler énormément de la renaissance de l'ONU, en réalité, nombre de ses mécanismes sont aux oubliettes depuis quarante ans. De plus, on a accordé beaucoup moins d'attention au chapitre VII de la Charte et aux préparatifs que l'on est censé faire en vue de son application qu'à tout autre chapitre. La crise actuelle l'a démontré on ne peut plus clairement. Une fois que nous en serons sortis, il sera extrêmement important que le Conseil de sécurité cesse de se considérer comme un dernier recours ou un filet de sécurité pour essayer de devenir un mécanisme systématique de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

M. C.R. Gharekhan : À mon avis, nous devons tous reconnaître que c'est grâce à la convergence des intérêts des États-Unis et de ceux des membres permanents, surtout des deux plus importants d'entre eux, qu'on a pu réactiver le Conseil de sécurité. Cette convergence ne date pas de la

crise du Golfe, mais remonte à bien avant, au moment où les deux superpuissances ont commencé à collaborer. Vous vous souviendrez que beaucoup de pays non alignés regardaient d'un

mauvais oeil le rapprochement entre Washington et Moscou. Vous connaissez la célèbre anecdote sur les deux éléphants qui font l'amour ou la guerre : dans les deux cas, le résultat est le même. J'étais parmi ceux qui doutaient du rapprochement entre les deux grands, mais j'avoue que, jusqu'ici, les résultats ont été très positifs.

Cela dit, je voudrais ajouter que les bons moments comme les mauvais moments ne durent pas éternellement. De même, la convergence d'intérêts des superpuissances ne sera pas de longue durée. Concrètement, cela signifie que nous devons profiter au maximum de la situation actuelle. Nous devons saisir cette occasion pour régler autant de problèmes et de conflits régionaux que possible.

Nous devons reconnaître un fait : c'est essentiellement grâce aux efforts des États-Unis que le Conseil a fonctionné comme il l'a fait. Ce sont les États-Unis qui ont mobilisé le Conseil et la communauté internationale. D'aucuns pensent que les Américains sont en train d'acquiescer en influence disproportionnée par rapport à leur puissance économique. Mais ils sont les seuls capables de lancer les opérations que la communauté internationale a engagées dans le Golfe. Par conséquent, même si l'on envisage de procéder à des réformes institutionnelles au sein du Conseil, je doute que nous puissions vraiment remanier la Charte, car toute proposition qui équivaldrait à un amendement ouvrirait la boîte de Pandore.

M. Amre Moussa : Je vais jouer l'avocat du diable. Je crois que la renaissance de l'ONU est une fausse renaissance. En effet, ce qui s'est passé au Conseil de sécurité au cours des derniers mois était le résultat de l'influence croissante des États-Unis, qui restent la seule superpuissance, comme l'Ambassadeur Gharekhan l'a dit. Si tel n'avait pas été le cas, le Conseil aurait été paralysé. Deuxièmement, la réactivation du Conseil a été et demeure liée à une question : celle du Golfe. Quand on passe de la crise du